

# Bulletin municipal

Miramont-de-Guyenne

Octobre 2025

n° 169



[www.ville-miramontdeguyenne.fr](http://www.ville-miramontdeguyenne.fr)

# ÉDITO

Chères Miramontaises, chers Miramontais,

Le temps passe vite, et voici déjà venu le moment d'écrire le dernier édito du mandat. Ces six dernières années ont été riches en défis, en projets, en rencontres...

Ce mandat a aussi été marqué par des épreuves, notamment la crise sanitaire, qui nous a tous touchés de près ou de loin. Mais face à l'adversité, c'est la solidarité de notre ville qui s'est révélée dans toute sa force et nous avons une nouvelle fois fait honneur à notre devise « le fort céans le faible ».

Avec l'équipe municipale, nous avons eu à cœur de servir notre commune avec engagement, transparence et proximité. Nous avons mené de front des chantiers importants et nécessaires, en baissant la fiscalité locale et en poursuivant le désendettement de la commune tout en faisant face aux baisses des dotations de l'état.

Nous sommes également engagés dans le chantier de l'habitat et du logement dans notre commune. Nous avons défini une politique globale pour assurer le parcours résidentiel à tout âge : le projet Vercors pour les jeunes en partenariat avec la MFR, la Mission Locale et l'ESAT, la construction de 5 maisons de ville avec jardin pour de jeunes couples à proximité de la crèche municipale, la création du hameau des Vignes du grand bois avec ses 29 lots de 500 à 1 000 m<sup>2</sup> pour bâtir sa maison, en accompagnant deux projets de résidences partagées et inclusives (Braguet et Jasmin) pour nos seniors avec le concours de bailleurs publics et privés. Enfin nous avons signé en début d'année 2025 avec l'Agence Nationale de l'Habitat, un projet de Renouvellement Urbain qui va permettre à chaque propriétaire (occupant ou bailleur) d'améliorer grandement le logement du centre de la bastide et lutter ainsi contre sa paupérisation.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux, les élus pour leur travail constant, et bien sûr, vous toutes et tous, citoyens engagés.

À l'heure du bilan, il y a sans doute encore des chantiers à poursuivre, des idées à faire mûrir, des défis à relever. Je reste convaincu que les prochaines élections municipales seront l'occasion d'un débat passionné, serein, constructif et honnête. Aussi je vous invite fortement à y participer pour exercer pleinement votre citoyenneté d'une façon ou d'une autre.

Sachez que je garderai de ce mandat une profonde gratitude et une grande fierté d'avoir été à votre service.



**Jean-Noël Vacqué,**  
Maire de Miramont de Guyenne

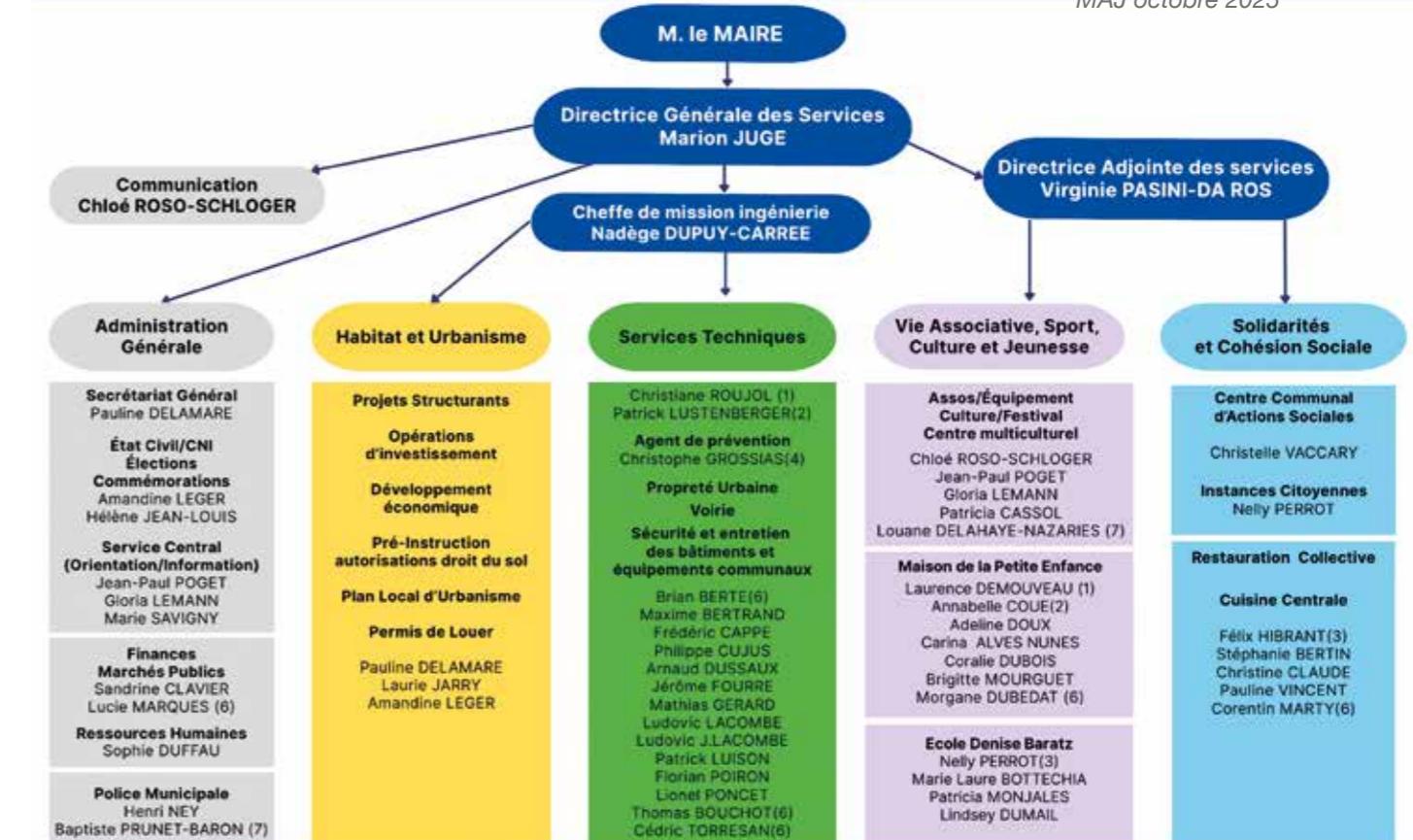
## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	p 2
<b>PÔLE ADMINISTRATIF</b>	
Etat civil / Démarches / Infos	p 4
Culture	p 5
Festival / Assos / Jumelage	p 6-7
<b>PÔLE TECHNIQUE</b>	
Opération Travaux / Façades	p 8
Le Marché	p 9
Route du Lac	p 10
Inauguration / Lotissement	p 11
<b>PÔLE ACTIONS SOLIDAIRES</b>	
Portail familles	p 12
Ecole / CME	p 13
Parentalité / Brevet	p 14
Centre Social / Seniors	p 15
CCPL	p 16-17
HISTOIRE	p 18-19
MÉMENTO	p 20

**Édition :** Octobre 2025  
**Directeur de publication :**  
Jean-Noël Vacqué  
**Rédaction :** Membres du conseil municipal et les agents municipaux  
**Photos :** Mairie de Miramont de Guyenne, Cyclo Sport Miramontais, Amicale Laïque, Jeunes Sapeurs Pompiers.  
**Mise en page :** pom'C  
**Prochaine parution :** Mars 2026

## Organigramme des services municipaux

MAJ octobre 2025



(1) : Responsable - (2) : Adjoint du Responsable - (3) : Chef d'équipe - (4) : Agent de Prévention - (5) : Apprenti - (6) : CDD ou contrat de projet - (7) : Service civique

## Comment suivre les infos de votre commune ?

### Le site internet

[www.ville-miramontdeguyenne.fr](http://www.ville-miramontdeguyenne.fr)

Refait à neuf, il vous permet de retrouver toutes vos infos en quelques clics ou bien de plonger un peu plus longuement dans les sujets qui animent le quotidien de la bastide.

### Les réseaux sociaux

Votre mairie est aussi sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube. Des infos quotidiennes y sont publiées, auxquelles vous pouvez réagir et bien sûr partager avec les personnes de votre entourage.

### La newsletter

Issue du site internet, la lettre info arrive directement dans votre boîte mail. Les actus, l'agenda, le retour en images... un très bon outil pour avoir une vue générale sur les nouveautés.

Scannez et inscrivez-vous !



### L'application Pays de Lauzun

Proposée par la Communauté de Communes, elle vous suit partout car accessible à tout moment depuis votre téléphone portable. Abonnez-vous à la commune que vous souhaitez et retrouvez les infos en temps réel.



### UNE IDÉE, UNE RECOMMANDATION ?

Adressez un mail à : [communication@miramontdeguyenne.fr](mailto:communication@miramontdeguyenne.fr)

**Mariages**

Céline GETTE & Sandrine TONIUTTI  
Véronique ALBERT & Patrice MAUSSE  
Océane MEYRE & Anthony DUPOUY  
Célia BERTIN & Mattéo TREVISANUT  
Caroline CHÂTELET & Didier POTARD  
Coralie LECUYER & Jessy LEHMAN

19/04/2025  
07/06/2025  
05/07/2025  
05/07/2025  
09/08/2025  
09/08/2025

**Pacs**

Armand LAFAYE & Jocelyne LACOMBE

23/07/2025

**Décès**

VALADE Renée CAMBRELENG  
QUILLATEAU Yves  
AUDRIN Antoinette veuve GIRARD  
BRU Lucie veuve ANDURAND  
PHILIPPON Odette veuve ROQUES  
DUCASSE Marc  
LENZI Dino  
NAY Claude  
HIBRANT François  
FULCHIC Guy  
RASTIER Marie  
ROQUES Bernard  
SALAÜN Jeannine veuve RIEUX  
DOS SANTOS MENDES Maria de la Salette  
BARREAU Jean  
MAURY Marie veuve LOIRE  
MOTHEES Annie épouse LAFFRÉCHINE  
CASAGRANDE Daniel  
MÉRIC Jeanne veuve GRANDHOMME  
BABU Marie Madeleine veuve DINIZ  
TEYSSIER Marie Jeanne veuve AUNEAU  
CAVASOTTO Yves  
MONJALÈS Martine  
BONNEFIN Claude  
PETIT Bernadette veuve PAULAY  
MOTTAZ Aimée veuve GARDERA  
SIGNORI Hubert  
CHÂTEAU Alberté épouse MARTIN  
PLUMAUGAT Gilbert  
DELATTRE Jean  
GONDROUX Nicole veuve JOUVIN  
BENEDETTI Ida  
GROSSIA Jeanne épouse SZPALA  
HENRY Yvette veuve LE NAOUR  
CABRAL DA COSTA Manuel  
CADORET Steven  
BÉCOT Pierre  
BOTTIN Suzette veuve VAYSSIERE  
BRUNIE Michelle  
DELBERT Pierrette veuve ZARA  
BARAOU Eric  
GRIMARD Arlette veuve GIACUZZO

05/02/2025, 102 ans  
10/02/2025, 88 ans  
10/02/2025, 90 ans  
16/02/2025, 96 ans  
21/02/2025, 92 ans  
08/03/2025, 90 ans  
12/03/2025, 88 ans  
16/03/2025, 78 ans  
16/03/2025, 82 ans  
21/03/2025, 74 ans  
22/03/2025, 94 ans  
03/04/2025, 68 ans  
04/04/2025, 87 ans  
05/04/2025, 62 ans  
08/04/2025, 81 ans  
10/04/2025, 96 ans  
14/04/2025, 72 ans  
16/04/2025, 84 ans  
22/04/2025, 97 ans  
28/04/2025, 93 ans  
29/04/2025, 93 ans  
01/05/2025, 85 ans  
10/05/2025, 62 ans  
18/05/2025, 75 ans  
01/06/2025, 83 ans  
04/06/2025, 98 ans  
11/06/2025, 75 ans  
25/06/2025, 90 ans  
08/07/2025, 85 ans  
09/07/2025, 87 ans  
12/07/2025, 92 ans  
22/07/2025, 80 ans  
24/07/2025, 95 ans  
31/07/2025, 95 ans  
01/08/2025, 73 ans  
08/08/2025, 40 ans  
08/08/2025, 90 ans  
10/08/2025, 81 ans  
16/08/2025, 80 ans  
21/08/2025, 90 ans  
21/08/2025, 71 ans  
30/08/2025, 92 ans

# VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Le premier tour aura lieu le 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le 22 mars.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Si vous vivez en France, vous devez vous inscrire sur la liste électorale d'une mairie au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi qui précède le 1<sup>er</sup> tour, soit avant le vendredi 6 février 2025.

**En ligne**

Vous pouvez faire votre demande en ligne à la condition d'avoir déjà atteint l'âge de **18 ans**.

Vous devez fournir la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'identité

Se rendre sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

**Sur place ou par courrier**

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie)

**L'inscription est automatique pour un Français de 18 ans, s'il a fait la démarche de recensement à 16 ans dans la même commune de vote.**

## HORAIRES ACCUEIL MAIRIE DE MIRAMONT DE GUYENNE

LUNDI	8h30 - 12h	Fermé au public
MARDI	8h30 - 12h	13h30 - 17h
MERCREDI	8h30 - 12h	Fermé au public
JEUDI	8h30 - 12h	13h30 - 17h
VENDREDI	8h30 - 12h	13h30 - 17h



Miramont-de-Guyenne

05 53 93 20 52

[www.ville-miramontdeguyenne.fr](http://www.ville-miramontdeguyenne.fr)

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

### Flash INFOS

## 16 OCTOBRE

Inscription obligatoire avant le 14 octobre

>> 05 53 93 20 52

**ZOOM SUR...****Les résidences artistiques**

La municipalité renoue avec l'accueil des artistes en résidence. Pour cette nouvelle saison culturelle, et en coopération avec la commune d'Eymet, nous aurons le plaisir d'accueillir à Miramont de Guyenne l'Ensemble Vibrae et la compagnie Electrique Caravane.

La résidence artistique en territoire permet à un artiste de s'installer dans un lieu afin de diffuser son œuvre auprès d'un public large. Ainsi un cadre d'accueil sera proposé à ces deux compagnies leur permettant d'avancer dans la conception de leur nouveau spectacle. Durant cette période, les habitants pourront rencontrer l'équipe artistique, échanger avec elle et découvrir son travail. À suivre...

## UNE NOUVELLE SAISON CULTURELLE

C'est la rentrée culturelle à Miramont de Guyenne ! Vous trouverez toutes les informations dans votre nouvel agenda culturel.

**Les dates à venir**

**26 OCTOBRE, BASTIDES EN FÊTE :** la fête de notre bastide ! Animations médiévales, démonstrations et ateliers, visites, jeux en bois, chasse aux trésors, randonnée et spectacle de rue. Restauration sur place. En partenariat avec Lévignac de Guyenne, l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun et le Département 47.

**8 NOVEMBRE, TABLE D'AUTEURS LOCAUX :** des auteurs de notre territoire vous présentent leur ouvrage le samedi à la médiathèque.

**5 DÉCEMBRE, LA BASTIDE S'ILLUMINE :** venez découvrir le sapin sur la place de l'hôtel de ville et célébrer ensemble les fêtes de fin d'année autour d'un vin chaud et de spectacles étonnantes.

**6 DÉCEMBRE, ESCAPE GAME :** retrouvez Xavier à la médiathèque pour une animation coopérative à vivre en famille ou entre amis.

**1<sup>ER</sup> MARS, AIR & CO :** le groupe vocal que vous aviez adoré revient avec un nouveau répertoire ! Direction le centre multiculturel le dimanche 1<sup>er</sup> mars pour admirer ce spectacle dynamique et joyeux mêlant danse, chant et vidéo. + 1<sup>ère</sup> partie assurée par Air & Co Kids !

**+ à venir en 2026 : des expositions, des animations à la médiathèque, la fête de la musique, des concerts, du théâtre...**

## Interview



**Louane DELAYAHE-NAZARIES  
Baptiste PRUNET-BARON**  
EN SERVICE CIVIQUE

**Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?**

**Louane :** Ce dont je suis fière, c'est de ma famille.

Pendant mon temps libre, j'aime beaucoup écouter de la musique mais j'aime aussi prendre le temps de visiter les villages qui sont autour de moi en compagnie de ma famille.

**Baptiste :** Je suis fier d'avoir obtenu mon brevet et mon bac.

Pendant mon temps libre, je lis beaucoup. Des journaux spécialisés, des romans, des livres d'histoire... Au niveau sport, j'aime le rugby, que j'ai pratiqué à l'AS Miramont pendant quelques années.

**Q : Selon vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont-de-Guyenne ?**

**Louane :** Miramont est une très belle bastide, c'est ce qui fait son charme.

**Baptiste :** Les clubs sportifs sont pour moi un bel atout pour la commune. Je trouve aussi que les commerces et services de proximité permettent à Miramont de rayonner sur un large secteur.

# FESTIVAL, 30 ANS DE SPECTACLES DANS LES RUES

**Du 1<sup>er</sup> au 3 août 2025, nous avons fêté la 31<sup>e</sup> édition du Festival des Arts de la Rue de Miramont-de-Guyenne, Bastid'Art.** Plus 6 000 spectateurs sont venus partager ce moment festif au cœur de la bastide.

## LES AFFLUENTS

Des jeunes du territoire ont participé à une colo apprenante autour d'ateliers artistiques tout au long de la semaine. Le fruit de leur travail a été présenté au public le vendredi soir, dans une restitution pleine de fraîcheur. En parallèle, la compagnie Les

Arracheurs de Dents a offert deux représentations de son spectacle Tiens, tiens ! : le mercredi à Lévignac et le jeudi à Eymet, grâce à un travail de coopération et de mutualisation de moyens entre les communes. Deux publics, deux ambiances, et un franc succès pour ce spectacle dynamique et participatif. Près de 200 personnes chaque soir.

## DANS NOTRE BASTIDE

Vendredi soir, samedi et dimanche, le festival a accueilli huit compagnies d'arts de la rue : entre cirque, théâtre, danse, et même du catch, les spectacles

ont enchanté petits et grands. La musique aussi a eu sa part belle avec Malaka en première partie et Sidi Wacho qui ont enflammé la place. Et pour les plus petits, la Rue Enchantée proposait un espace ludique avec jeux en bois, cinéma, manège, château gonflable, ateliers... Il y en avait pour tous les goûts !

Un immense merci à tous les bénévoles, les partenaires publics, privés et associatifs, qui, par leur énergie et leur générosité, ont contribué à faire de ce moment une réussite collective.

**Rendez-vous en 2026 pour la 32<sup>e</sup> édition !**



À l'occasion des 30 ans du festival, la commune a souhaité remettre en avant le nom original de la manifestation « Bastid'Art ». Vous pouvez scanner ce QR Code pour lire le compte-rendu du jugement du procès administratif rendu en février dernier. À ce jour un appel a été interjeté.



# DIRECTION L'ITALIE

## Le raid Mira'Villa

Cinq cyclistes du Cyclo Sport Miramontais ont pédalé jusqu'à la ville jumelle italienne au profit de l'association « Neurofibromatoses et Recklinghausen » qui soutient la recherche et accompagne les personnes atteintes de neurofibromatoses et schwannomatoses.

Mira'Villa est le nom du raid cycliste qui avait déjà, en 2017, relié Miramont-de-Guyenne et Villanova del Battista (Italie) à la force des mollets, soit près de 2 000 km parcourus, pour mettre à l'honneur l'amitié franco-italienne qui unit les deux communes depuis 42 ans cette année.

Bravo à Fernando MONEDERO, Alphonse MENEGHELLO, Emmanuel GIL, Michel LUQUET et André DASPE pour ce périple de 10 jours en plein mois d'août (et en pleine canicule). Des cyclistes endurcis qui ont multiplié les entraînements habituels et des sorties longue distance pour être fin prêts à franchir les Alpes !

Le parcours, découpé en 10 étapes passant par des



cols à 2.000 m d'altitude, ne pourrait se faire sans l'escorte de Fabienne et Daniel VICENZI dans le minibus prêté par la commune. Un sacré périple pour ces sportifs aguerris qui ont été à nouveau reçus avec les honneurs par les amis de Villanova.



stands et animations proposées :

- La Fabrik
- Choréa
- Sun Handicap
- Paroisse Saint Vincent de Paul en Guyenne

Leur présence a été saluée, tant par les visiteurs, pour la nouveauté et la complémentarité de leurs actions.

## AMBiance ET ANIMATIONS

L'après-midi a été rythmée par diverses animations proposées par les associations : démonstrations, ateliers participatifs, initiations sportives, expositions, informations sur l'engagement bénévole, etc. Le cadre naturel du lac du Saut du Loup a offert un espace idéal pour favoriser les échanges dans une ambiance chaleureuse et détendue.

## PERSPECTIVES

La réussite de cette édition confirme l'importance de soutenir et de valoriser les associations locales. Elle ouvre également la voie à de nouvelles collaborations et à une participation encore plus large pour les éditions futures. Un travail de suivi et de concertation sera mené pour recueillir les retours des associations et visiteurs afin d'améliorer continuellement l'événement.

Un grand merci à toutes les associations, bénévoles et visiteurs pour leur mobilisation et leur enthousiasme !

# MIR'ASSO

## Le rendez-vous incontournable de la rentrée !

La manifestation Mir'asso, rendez-vous annuel dédié à la vie associative locale, s'est tenue dans une ambiance conviviale et ensoleillée ce dimanche après-midi au bord du lac du Saut du Loup. Cet événement, devenu incontournable dans la commune, a permis une nouvelle fois de mettre en valeur la richesse et la diversité du tissu associatif miramontais.

## PARTICIPATION EN HAUSSE

L'édition 2025 confirme une évolution constante du nombre de participants et d'associations représentées :

- 41 associations présentes contre une trentaine les années passées.
  - Environ 600 visiteurs tout au long de l'après-midi
- Cette dynamique témoigne d'un fort engagement des acteurs associatifs et d'un intérêt croissant de la population pour la vie locale.

## NOUVELLES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

Plusieurs associations ont rejoint l'événement pour la première fois, enrichissant encore la diversité des



## La visite de la délégation miramontaise

C'est ensuite la délégation miramontaise qui a retrouvé les amis de Villanova del Battista, cette fois-ci en avion. Villanova del Battista, niché au cœur d'une région riche de traditions et de paysages à couper le souffle, est un véritable joyau méconnu du sud de l'Italie.

Un plaisir pour les miramontais de retrouver leurs homologues italiens pour quelques jours. Au programme : de nombreuses visites commentées (centres historiques, musées, ateliers, cathédrales et château), conférence et ateliers, réception des cyclistes miramontais et soirées officielles. Les membres de la délégation miramontaise ont pu également participer à la levée du Giglio, cet obélisque emblématique de 28 mètres de haut en forme de pyramide. Une imposante structure recouverte de panneaux d'avoine et de paille qui sera ensuite déplacée.

De nombreux moments de convivialité plus officiels ont ponctué le périple, scellant toujours un peu plus les liens avec les membres de la communauté italienne de Villanova Del Battista.

# VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX ?

**Vous êtes propriétaire d'un logement en centre-ville de Miramont-de-Guyenne, et ce logement peut nécessiter des travaux de réhabilitation. La ville de Miramont-de-Guyenne et ses partenaires financiers vous accompagnent dans votre projet. Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour rénover votre bien.**

## Plusieurs types de travaux sont éligibles, par exemple :

- Les travaux de lutte contre la dégradation (gros œuvre, charpente, problèmes d'infiltrations, assainissement, électricité) ;
- Les travaux d'amélioration de la performance énergétique (isolation, équipement de chauffage, remplacement des menuiseries...) ;
- Les travaux pour le maintien à domicile dans le cadre du vieillissement ou du handicap (adaptation de la salle de bain, installation d'un monte-escaliers, plan incliné...).

Pour bénéficier d'aides, le logement doit être occupé à titre de résidence principale (les résidences secondaires ne sont pas éligibles). Le montant des aides financières peut varier selon les revenus et la nature des travaux.

La société SEGAT est missionnée par la ville pour vous accompagner gratuitement dans la rénovation de votre bien en assurant les prestations suivantes :

- Un accompagnement administratif pour vos démarches ;
- Des préconisations techniques pour vos travaux ;
- Le dépôt des dossiers de demande de subvention pour bénéficier des aides financières ;
- La vérification de l'achèvement des travaux.



# OPÉRATION FAÇADES & PERMIS DE VÉGÉTALISER

## Les opérations sont lancées... à vous de jouer !

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'opération façades est en cours et ce pendant une période de 4 ans.

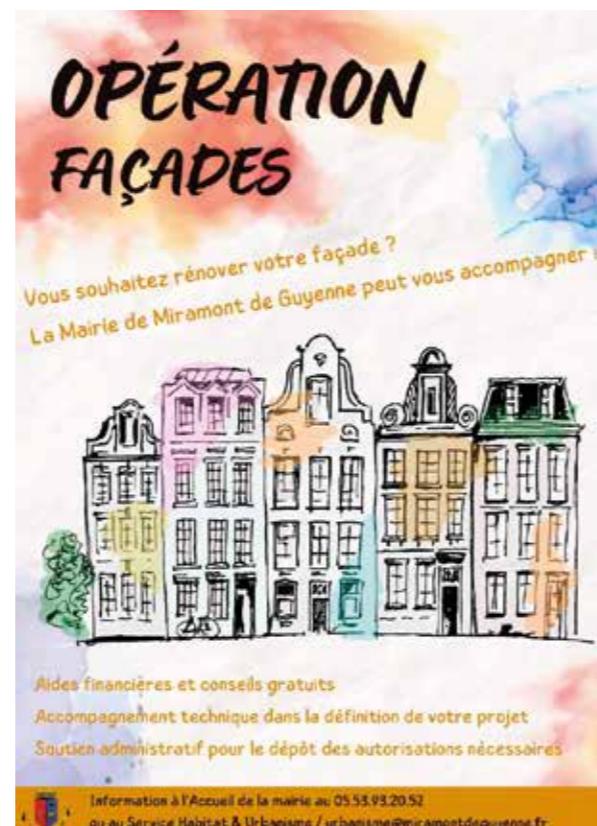
Soucieuse du maintien du patrimoine, la commune a décidé de venir en aide, sous certaines conditions, aux propriétaires qui effectuent des travaux de façades. Les propriétaires concernés pourront solliciter une subvention de la commune pour mener à bien leurs projets de rénovation de façades.

Cette opération complète l'action de réhabilitation et de restauration des logements du bâti local à travers OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain) instaurée sur la commune, mentionnée dans l'article ci-dessus.

En parallèle de cette opération et afin d'encourager la végétalisation du domaine public, tout en s'appuyant sur une démarche participative et partagée par les riverains, il est mis en place un permis de végétaliser.

Il est donné aujourd'hui, la possibilité aux propriétaires d'investir l'espace public pour y installer et entretenir de la végétation. Cette initiative est bonne pour lutter contre les îlots de chaleur, contre la pollution et contribuer au bien-être en milieu urbain.

**Toutes les infos sur notre site internet, rubrique urbanisme**



# LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU LUNDI

Chaque lundi matin, Miramont-de-Guyenne s'anime au rythme de son marché hebdomadaire, un événement attendu avec impatience par les habitants et les visiteurs. Situé au cœur de la bastide, ce marché est bien plus qu'un simple lieu d'échange de produits ; c'est un véritable point de rencontre pour la communauté.



## Une offre variée

Le marché de Miramont-de-Guyenne attire une multitude de producteurs locaux et de commerçants qui proposent une large gamme de produits. Les étals sont garnis de fruits et légumes de saison, frais et colorés, souvent issus des exploitations agricoles environnantes. Les visiteurs peuvent également trouver des produits artisanaux, tels que du fromage, du miel, du vin, des confitures et des pains et pâtisseries faits maison. Sans oublier les stands de prêt à porter et les divers vendeurs de bazar.

## Une ambiance conviviale

L'ambiance qui règne sur le marché est chaleureuse et conviviale. Les habitants prennent le temps de discuter avec les producteurs, d'échanger et de partager. C'est un lieu où les générations se côtoient : les jeunes familles, les retraités et même les touristes de passage s'y

retrouvent pour profiter de l'atmosphère. Les enfants, quant à eux, s'amusent à découvrir les différentes saveurs.

## Un soutien aux producteurs locaux

Le marché de Miramont-de-Guyenne est également un moyen essentiel de soutenir l'économie locale. En achetant directement auprès des producteurs, les consommateurs s'assurent de la qualité des produits tout en contribuant à la pérennité des exploitations agricoles de la région. Cette dynamique favorise un circuit court qui profite à tous : producteurs, consommateurs et l'environnement.

## Cet été n'a pas dérogé à la règle

En effet, malgré quelques lundis

maussades, l'affluence n'a cessé de croître pour être au maximum durant le mois d'août où presque quatre-vingt-dix commerçants étaient présents. Nul doute que notre marché perdurera au fil des années en faisant face au changement d'habitude de la clientèle et au renouvellement des commerçants.

## Sécurité et civisme

Tout au long de l'année, mais c'est encore plus préjudiciable l'été, certains véhicules stationnent aux emplacements dédiés aux commerçants du marché. Il est donc rappelé que le stationnement et la circulation sont interdits dans la zone retenue pour le marché le lundi de 6h à 13h30. Des panneaux situés en bout de rues concernées démontrent ainsi cette réglementation.

# Nouveaux Commerçants



## MIG AUTO

Remplacement et réparation de vitrage  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h.

Tél : 05 53 88 59 72  
contact@migauto.fr



## DELPHÉA CRÉATION

Créations fait main, uniques et personnalisés  
30 impasse Eric Tabarly

Tél : 06 25 67 44 33  
f Delphéa Création



## BELLE' ICI

Centre anti-âge et minceur  
11 rue du Temple  
Tél : 06 71 05 52 42  
lacotte.veronique@orange.fr



## LA MALLE D'AMADEO

Boutique déco, récup', cadeaux... et atelier couture  
Ouvert du lundi au samedi  
13 rue du Temple  
Tél : 06 95 66 96 38  
martinecialti@gmail.com

# AMÉNAGEMENT D'UN « CHAUCIDOU » ROUTE DU LAC

## Un CHAUCIDOU ?

Le terme « Chaucidou » est une contraction de l'expression « Chaussée pour les circulations douces » mais on entendra plus souvent la dénomination « chaussée à voie centrale banalisée » (CVCB).

On a pu voir naître sur le bord de la route, menant au lac, un nouveau panneau de circulation. La CVCB est une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs avec un marquage au sol adapté aux cyclistes. Elle permet à la fois de sécuriser la circulation des cyclistes mais aussi de faire ralentir la vitesse des automobilistes. Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur le côté lorsqu'ils sont amenés à croiser un autre automobiliste mais en cédant la priorité aux cyclistes.

Ce mode de circulation va permettre de faciliter la circulation des voitures et des cyclistes.

C'est un outil qui est mis en place dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.



## Interview



**Brian Berte**  
SERVICES TECHNIQUES

### Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

**R :** Je suis Brian, je suis papa d'une petite fille de cinq ans et je suis pompier volontaire à Tombébœuf.

### Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

**R :** J'ai d'abord travaillé dans l'éolien pendant quelques années, notamment dans la maintenance de pales. Avec une vie à cent à l'heure et beaucoup de déplacements, j'ai voulu changer de voie. J'ai donc découvert le métier de tailleur de

pierre que j'ai pratiqué pendant 3 ans. J'ai ensuite vu l'offre à la mairie où je suis en poste aujourd'hui.

### Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du service public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

**R :** J'ai choisi le service public pour me rendre utile à la population locale. Je peux déjà le faire pendant mon temps personnel grâce à mon rôle de pompier, mais je suis ravi de pouvoir aussi l'être sur mon temps professionnel.

Je travaille aux services techniques, un service municipal très diversifié : nettoyage de la ville, petite maçonnerie, manutention et aide à la mise en place des manifestations... et j'aime vraiment cette pluralité de missions au quotidien.

### Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?

**R :** Je suis assez fier de faire un métier utile, de pouvoir servir les habitants.es, d'œuvrer à l'entretien du patrimoine de notre commune.

Quand on passe nettoyer les rues juste après le marché, on a une satisfaction immédiate assez réjouissante !

En dehors du travail, je fais beaucoup de sport et en particulier de la gymnastique en extérieur. Je pratique également la musique, je compose de la musique électronique très éclectique. J'aime aussi passer du temps avec ma fille, nous allons régulièrement à la piscine et nous adorons ça.

### Q : Selon vous quels sont les atouts et les charmes de Miramont de Guyenne ?

**R :** L'atout de Miramont, c'est sa taille. Ni une grande ville, ni un petit village, la bastide permet de vivre dans un environnement serein, une communauté où les personnes se connaissent. Mais tout de même assez grande pour bénéficier d'infrastructures importantes, de nombreuses associations et plein d'animations. Je trouve qu'elle jouit d'un joli patrimoine, et étant un amoureux de pierres et d'architectures, je sais qu'il y a de belles choses à voir ici.

Sans oublier les différents gestionnaires de réseaux et voirie ainsi que les concessionnaires : Communauté de Commune Pays de Lauzun, EAU 47, TE 47, SAUR, AGUR, ENEDIS, LG NUM et l'entreprise Nicollin.

# RETOUR SUR LES INAUGURATIONS DE L'ANNÉE

## L'année 2025 fut riche en inauguration de projet pour la ville de Miramont de Guyenne !

investi pour des festivités estivales de la commune.

Lors de cet événement, la maison Soussial a pu mettre en valeur sa rénovation grâce l'engagement des services techniques de la Mairie sur cette bâtie.

Enfin l'inauguration de l'Ecole Denise Baratz le 30 août 2025 après un an environ de travaux en site occupé.

L'école a pu ainsi accueillir à la rentrée, les classes de maternelle dans deux nouvelles classes, un dortoir et une grande salle de psychomotricité. Les enfants ne sont pas les seuls à avoir fait leur rentrée dans de nouveaux locaux. Les enseignants ont pu découvrir leur nouvelle salle des maîtres, située en partie centrale de l'établissement.

Ces deux derniers sites ont pu prendre forme grâce à l'accompagnement de la SEM47 et au concours des aides de l'Etat et du Fond Vert.



# LOTISSEMENT/HAMEAU VIGNES DU GRAND BOIS

## Les travaux sont lancés !

C'est officiel : les travaux d'aménagement du lotissement du Hameau Vignes du Grand Bois sont en cours. Le premier coup de pelle a eu lieu le 4 septembre 2025 pour une durée de travaux de 4 mois. Comme présenté dans le bulletin n°168 de mars dernier, la SEM 47 en charge de l'aménagement et de la commercialisation des 29 lots du lotissement est accompagnée pour cela du Maître d'œuvre Mares, des entreprises Eurovia pour la partie Voirie et Réseaux Divers (VRD), l'entreprise Antoine pour les Espaces Verts et Bouygues pour les réseaux électriques et communication.

Sans oublier les différents gestionnaires de réseaux et voirie ainsi que les concessionnaires : Communauté de Commune Pays de Lauzun, EAU 47, TE 47, SAUR, AGUR, ENEDIS, LG NUM et l'entreprise Nicollin. Un démarrage de chantier a pu être remarqué par les riverains et officialisé lors de la pose de la première pierre le 20 septembre 2025.



**Vous êtes intéressés ? Contactez directement la SEM 47 au 05 53 77 02 20**

# PORTAIL FAMILLES

**Nouvel outil pour accompagner les familles au quotidien**



La mairie de Miramont de Guyenne propose aux familles dont les enfants sont scolarisés dans la commune, une interface interactive utilisant les dernières technologies du web. Elle est conçue pour simplifier les démarches des familles et répondre plus rapidement à leurs exigences.

Chaque parent de l'école qui souhaite bénéficier du service pour son ou ses enfants ouvre son compte à partir du lien reçu par l'expéditeur Portail Familles.

Une fois que toutes les informations demandées sont renseignées par les parents, ceux-ci peuvent réserver les repas de leurs enfants pour le mois ou pour l'année scolaire, et peuvent en cas d'événements exceptionnels (absence, maladie...), annuler ladite réservation.

L'application génère ainsi les factures pour le mois, visualisables sur le compte du Portail Familles des parents.

**Le service des Affaires scolaires répond à toutes vos questions au 07 84 11 86 44 ou scolaire@miramontdeguyenne.fr**

## Interview



**Corentin  
MARTY**  
EN ALTERNANCE

**Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?**

**R :** Je m'appelle Corentin, j'ai 20 ans et j'habite Miramont de Guyenne.

**Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?**

**R :** Après avoir effectué ma scolarité à Miramont et à Tonneins, je suis parti

à Agen pour découvrir notamment les métiers des espaces verts. J'ai bien vu que ce n'était pas la voie qui m'intéressait, alors je me suis inscrit au CFA de Bergerac dans l'objectif d'obtenir mon CAP cuisine.

**Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ?**

**R :** J'ai voulu effectuer mon apprentissage à la cuisine centrale de Miramont de Guyenne pour découvrir la restauration collective. L'avantage aussi, ce sont les horaires qui ne sont pas en décalés. À la cuisine centrale, je découvre un peu tous les métiers mais ce que j'aime faire c'est le plat de résistance, la partie chaude de la production.

**Q : Selon vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?**

**R :** Miramont est une petite ville avec une ambiance de village. On se connaît, on s'entraide et on partage la même joie de vivre. Architecturalement, je trouve que la place de l'Hôtel de Ville a un certain charme.

**Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?**

**R :** Je suis fier de mes parents,

## Les animations de la cuisine centrale

### OCTOBRE :

Semaine du goût et Menu rose

### NOVEMBRE :

Menu entièrement BIO

### DÉCEMBRE :

Menu de Noël, en présence du Père-Noël, et distribution des chocolats

### JANVIER :

Partage de la galette

### FÉVRIER :

Dégustation de crêpes et menu du nouvel an chinois

### MARS :

Menu entièrement BIO

### AVRIL :

Animation autour de la glace

### MAI :

Animation exotique

### JUIN :

Menu entièrement BIO

# ECOLE PRIMAIRE DENISE BARATZ

**Un forum pour démarrer la nouvelle année scolaire**



Photo de rentrée du corps enseignants et employés de l'école.



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

### Fin du mandat et réélection

Au terme d'une année riche en rencontres et en actions diverses auprès de leurs pairs mais aussi auprès des séniors et des associations caritatives de la commune, les jeunes conseillers élus ont pu dresser un bilan très positif de leur engagement citoyen le mercredi 18 juin lors de la dernière séance plénière. Cette dernière réunion fut également l'occasion de féliciter et remercier nos trois conseillères municipales enfants qui ont terminé leur mandat de quatre années d'investissement.



Héloïse SAUVE – Maryam ET TAKOUCHTI – Clémence COTTIER

Leur mandat a été renouvelé par l'arrivée de trois nouveaux conseillers enfants scolarisés en classe de CE2 à l'école primaire, mais également d'un poste en CM1 et un poste en CM2 pour le remplacement d'élus démissionnaires en raison de déménagement.

Les élections ont eu lieu le vendredi 3 octobre dans les locaux de l'école primaire, organisées dans de véritables conditions de vote pour un moment d'exercice citoyen.



Les conseillers renouvelés et les candidats 2025.

# ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

**Demandez le programme !**



La commune et ses partenaires proposent tout au long de l'année des ateliers gratuits de soutien et d'accompagnement à la parentalité, ouverts aux futurs parents ainsi qu'aux familles avec enfants. Ces rendez-vous sont l'occasion de partager un moment privilégié, de découvrir de nouvelles pratiques et d'échanger avec d'autres parents.

## LE PROGRAMME À VENIR

### • Mercredi 17 septembre (9h30-11h30) : Massage bébé

Ouvert dès la grossesse, et aux parents avec leur bébé jusqu'à 12 mois.

Découverte de gestes de détente, de mouvements pour soulager les maux de bébé et d'étirements issus du yoga des bébés. Merci de prévoir une petite serviette.

### • Mardi 21 octobre (16h-18h) : Atelier sensoriel SNOZELEN

Ouvert dès la grossesse, et aux parents avec leur enfant jusqu'à 6 ans.

Voir, sentir, toucher... passez un moment précieux en famille dans une ambiance douce et sensorielle.

### • Vendredi 14 novembre (9h30-11h30) : Atelier découverte du portage physiologique

Ouvert dès la grossesse et aux parents avec leur bébé.

Porter bébé à bras, en écharpe, en porte-bébé, de façon sécuritaire et confortable pour tout le monde !

*Vous pourrez essayer différents moyens de portage. Si vous en avez un, amenez-le !*

### • Mardi 9 décembre (16h-18h) : Comptines et histoires signées

La communication gestuelle basée sur

la langue des signes permet à bébé de s'exprimer.

Lors de cet atelier ludique, vous découvrirez comment l'intégrer dans la vie familiale.

Ouvert dès la grossesse et apprécié aussi par les plus grands enfants.

### • Mercredi 21 janvier - 9h30 à 11h30 : Clôture des parenthèses autour d'un p'tit dej' des familles

Un moment convivial pour échanger autour des sujets qui vous intéressent : le sommeil, les rythmes maison/mode de garde, les repères, le langage, la fratrie, etc.

### • Jeudi 22 janvier - 19h30 : Conférence : "Les balises 3-6-9-12+, apprivoiser les écrans et grandir"

Une conférence destinée aux familles pour aborder l'usage des écrans à différents âges de l'enfance, avec conseils pratiques et échanges autour des bonnes pratiques numériques.

#### INFOS PRATIQUES

- Ces ateliers sont gratuits et sont financés par la CAF dans le cadre du Fonds national de la parentalité

- Lieu des ateliers :  
Maison de la Petite Enfance  
67 Chemin Yves Dumichel  
47800 Miramont-de-Guyenne

- Renseignements et inscriptions au 05 53 64 34 07

- Ces ateliers et conférences sont une belle occasion de partager, d'apprendre et de renforcer les liens parents-enfants dans une ambiance bienveillante et conviviale.

# CÉRÉMONIE BREVET/BAC EN POCHE !

Le vendredi 18 juillet, la municipalité a récompensé ses jeunes diplômés en les invitant avec leur famille à une cérémonie de récompenses organisée dans la salle du Conseil Municipal.

Après validation du dossier d'inscription auprès du service Enfance-Jeunesse, 8 jeunes bacheliers et 10 lauréats du DNB (Diplôme National du Brevet) se sont vus invités à cette cérémonie.

L'occasion de les féliciter pour leurs résultats et leur diplôme, mais également de leur remettre un cadeau symbolique : goodies tels que clés USB et gourde à l'effigie de la commune, abonnement à la médiathèque, places de cinéma et entrées à la piscine, et livrets d'informations diverses les concernant.



# INAUGURATION DU CENTRE SOCIAL

La Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale (la MVCI) a fêté l'obtention de son agrément Centre Social et se positionne un peu plus comme un acteur clé du vivre-ensemble sur le territoire de Miramont et du Pays de Lauzun.

C'est l'aboutissement d'un projet considérable, le fruit d'un long processus de consultation et d'écoute des habitants et des partenaires, et soutenu par des nombreux partenaires institutionnels.

Le projet social de la MVCI s'articule autour de cinq axes prioritaires :

1. Accueil et accompagnement bienveillant des habitants.
2. Collaboration avec les partenaires pour agir ensemble.



3. Promotion du lien social et du vivre-ensemble.

4. Réduction des inégalités sociales et territoriales.

5. Soutien aux familles dans leurs besoins éducatifs et de loisirs.

C'est un projet qui répond donc aux attentes locales, incluant des espaces d'accueil et d'écoute, des actions intergénérationnelles, des activités éducatives et culturelles, mais aussi un accompagnement dans les démarches du quotidien.

# MUSICOTHÉRAPIE

### Projet passerelle : découvrir l'EHPAD autrement, grâce à la musique

L'EHPAD de notre commune a proposé un projet passerelle autour de la musicothérapie et a invité les résidents de la Résidence Charmilles et des seniors de la Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale à y participer.

Les ateliers de chansons anciennes sont animés par une monitrice éducatrice diplômée en musicothérapie. L'idée est, ici, de proposer un lieu convivial au sein de l'EHPAD ainsi que des moments « suspendus » au milieu du quotidien, de prendre plaisir à chanter ensemble des chansons populaires, le patrimoine culturel commun. Une quinzaine de personnes sont déjà participantes.



une représentation lors d'un après-midi créatif.

Ces ateliers favorisent le bien-être, la convivialité et la stimulation cognitive des participants, tout en renforçant les liens

avec les familles et les professionnels. Une belle initiative qui montre comment la culture, la créativité et la musique peuvent rapprocher les générations et enrichir le quotidien des seniors.

Les ateliers sont financés par l'appel à projet de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées du Lot et Garonne, qui cette année, étaient ciblés sur la lutte contre l'isolement. Le but étant d'encourager

les seniors à sortir de chez eux, les personnes volontaires et/ou souhaitant partager ces moments avec nous sont les bienvenues.

Renseignements au 07 84 11 86 44

# GYNÉCOBUS

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Val de Guyenne a lancé le Gynécobus pour lutter contre la désertification médicale et renforcer l'accès aux soins dans les zones rurales.

Le MédicoBus est un véhicule médicalisé, équipé pour permettre la consultation de soins de santé en mobilité. À bord, une équipe composée d'une sage-femme et d'une gynécologue assure les consultations et la coordination des soins (suivi de grossesse, suivi post-natal, contraception, et gynécologie préventive). Ce service est piloté par

## Le gynécobus, un accès aux soins renforcé pour les territoires ruraux.

l'équipe de la CPTS du Val de Guyenne, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Marmande-Tonneins.

Venez à sa rencontre à Miramont de Guyenne.

Ce bus médicalisé se déplace sur le parking de la maison de santé pluriprofessionnelle de Miramont-de-Guyenne, concrétisant un accès aux soins et une manière de rapprocher les soins des patientes, permettant d'assurer un suivi régulier et de proximité pour les femmes des communes de Miramont-de-Guyenne, Lauzun, Duras et des environs.



### DATES DE CONSULTATION :

11 septembre  
7 octobre  
13 novembre  
8 décembre

Parking MSP Miramont  
De nouvelles dates  
seront communiqués pour 2026

**Prise de RDV**  
**05.53.20.32.20**

Préciser GYNÉCOBUS au secrétariat de gynécologie de CHICMT

# ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ

## Un nouveau dispositif d'aide pour soutenir les commerçants du centre-bourg

Un partenariat noué entre la Région Nouvelle-Aquitaine, Val de Garonne Guyenne Gascogne et la Communauté de Communes du Pays de Lauzun a permis la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide à destination des commerçants - l'action collective de proximité (ACP).

Elle se décline en trois axes :

1. Une aide à l'investissement pouvant couvrir jusqu'à 30% du montant total HT des dépenses ;
2. Un bilan conseil ;
3. Un coaching commercial personnalisé pour accompagner les commerçants dans leur développement.

Pour en savoir plus :  
0 800 470047 - [communautecommunes@ccpl47.fr](mailto:communautecommunes@ccpl47.fr)

# JSP

L'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Guyenne a vu le jour au Centre d'Incendie et de Secours de Miramont-de-Guyenne. Ce sont des animateurs des casernes de Tombebœuf, Lauzun et Miramont, qui forment actuellement 8 jeunes : 3 filles et 5 garçons âgés de 12 à 15 ans. Ces JSP découvrent le métier de pompier à travers des activités théoriques et sportives, tout en partageant les valeurs de solidarité, de rigueur et d'engagement citoyen. Au terme de ce parcours, ils auront l'opportunité d'obtenir le brevet national de jeune sapeur-pompier.



## Du STADE vers l'EMPLOI

Les recruteurs et candidats se sont retrouvés le 14 octobre pour « Du stade vers l'emploi » au Lac du Saut du Loup. Organisé par France Travail, c'était une occasion unique pour se rencontrer autrement au travers des valeurs du sport.

# CLUB ENTREPRISES

## Votre avis compte, aidez-nous et contribuez à la création d'un club d'entreprises en Pays de Lauzun.

La Communauté de Communes du Pays de Lauzun lance un club d'entreprises pour renforcer la solidarité et la coopération entre les acteurs économiques locaux.

L'objectif est de favoriser les échanges, d'apporter un soutien concret et de renforcer la voix des entreprises du territoire.

Votre avis est capital pour construire ce projet : un questionnaire rapide est disponible sur le site internet : [ccpl47.fr](http://ccpl47.fr)

La Communauté de Communes compte sur votre précieuse collaboration pour faire de ce club un outil indispensable à votre développement.

## Soirées infos entreprises de la CCPL

**Entreprises :**  
**le 9 octobre**  
**à Saint Pardoux Isaac**

**Agriculteurs :**  
**le 11 novembre**  
**à Cambes**

# LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE DU STADE JEAN CARRETIER

## Un nouveau lieu de partage et d'échange intercommunal



point de convergence de la vie locale, un lieu fédérateur ouvert au club de rugby, mais aussi à toutes les forces vives du territoire.

L'un des axes centraux de ce projet est de doter le club de rugby local d'une infrastructure moderne et adaptée.

Au-delà de sa vocation sportive, la Maison de la Vie Associative est conçue comme un lieu ouvert à tous. Le bâtiment pourra accueillir une diversité d'activités, des ateliers créatifs pour les plus jeunes aux réunions de travail des associations, en passant par des événements culturels,



La Communauté de Communes du Pays de Lauzun ambitionne de reconstruire le bâtiment qui fait actuellement office de « club house » pour la section sportive de rugby de Miramont-de-Guyenne, au niveau du stade Jean Carretier, et de le transformer en un véritable lieu de vie multifonctionnel et intergénérationnel.

La reconstruction (et la reconversion) du club-house du stade de rugby constitue pour la collectivité l'opportunité de créer un équipement structurant.

Loin de se limiter à un usage sportif, ce nouveau bâtiment peut constituer un

des conférences ou des séances de formation.

Le projet porte également une forte ambition architecturale et environnementale. Il s'agit de concevoir un bâtiment accueillant, fonctionnel et durable, qui s'intègre harmonieusement dans son environnement.

Ce lieu deviendra la «maison des associations» intercommunale, un symbole d'engagement à soutenir l'engagement citoyen et bénévole.

Le bâtiment devrait voir le jour au mois d'avril 2026.



# LE MONUMENT AUX MORTS

**La guerre, la « Grande guerre » terminée, on imagine le flot d'émotion, de souvenirs douloureux et d'espoir immense qui a pu bouleverser chacun et la nation toute entière. Reconstruire, organiser la solidarité, et ne pas oublier.**

Rendre hommage aux « Morts pour la patrie » fut le souci de tous et tout particulièrement des communes, toutes pleurant leurs morts.

Dès 1919, le conseil municipal de Miramont de Guyenne manifeste sa volonté de rendre hommage aux anciens combattants... Dans une délibération du mois de mai il décide « que sous le patronage du conseil municipal de Miramont sera faite une souscription dans ce but. Messieurs les conseillers chacun pour leur quartier seront chargés de recueillir les souscriptions dès que les listes seront faites. »

Une autre initiative voit le jour, portée par la section miramontaise de l'association des mutilés et réformés. Dans son assemblée générale d'avril 1920 elle propose la formation d'une commission mixte comprenant quatre titulaires et quatre membres du conseil municipal pour l'érection d'un monument aux morts pour la patrie.

Le conseil désigne donc quatre de ses membres pour en faire partie.

Durant les dernières années de guerre, puis les suivantes, les initiatives ont été nombreuses pour apporter aide et reconnaissance aux victimes du conflit. Ce foisonnement d'initiatives n'a pas manqué d'appeler certaines règles afin de sécuriser et coordonner cet élan.

Pour ce qui est de l'érection des monuments aux morts la nécessité d'un accord de l'autorité centrale - jusqu'en 1923 - et d'une décision du conseil municipal étaient incontournables.



Une circulaire du 10 mai 1920 instituait une commission départementale spécialement chargée d'examiner l'esthétique des projets, susciter des avis des acteurs locaux et éviter les productions standardisées.



Une subvention calculée suivant un barème précis tenant compte de la population et des victimes de la guerre pouvait être accordée au vu des efforts et des besoins de la commune. Cette aide de l'Etat devait cesser en 1925.

Le financement de ces édifices étaient pour une large part le fruit de souscriptions publiques.

Ce fut le cas de Miramont-de-Guyenne.

Le recueil de la souscription comporte 7 feuillets plus la première page et renferme 238 signatures de donateurs pour une population avoisinant les 1800 habitants, alors qu'elle était, jusque-là, supérieure à 2000 habitants.

La marque de la guerre est brutale.

On relève à la page 6 qu'un premier versement a été reçu par le trésorier le 8 août 1920, soit une somme de 3 269 F, un deuxième versement non daté et noté à 734,5 F et enfin en dernière page un montant de 404 F. Soit un total de 4 407,5 F. Des difficultés de lecture peuvent expliquer de légères différences avec ce qui suit.

Les deux graphiques suivants montrent, le premier, le nombre de souscripteurs en fonction du montant de leur don. On voit le large éventail suivant lequel s'est exprimée la reconnaissance. Il montre en particulier le nombre important de dons de faible montant.



Chacun, suivant ses moyens, a voulu participer et adhérer à cette reconnaissance collective. Le monument aux morts est ainsi devenu aussi expression populaire d'hommage national.

Le second graphique veut montrer la répartition des dons. Evidemment le but recherché de la souscription est bien de se procurer les moyens d'ériger le monument. Les dons les plus importants ont assuré la part la plus importante de la souscription, 14 % des donateurs ont produit plus de la moitié du résultat.



On peut voir dans cette souscription et la réalisation qui suivra un profond élan de cohésion.

Mais la réalisation fut lente. Est-ce l'insuffisance des moyens, des divergences d'appréciation dans ce qui devait être fait ? On ne sait, mais il fallut attendre 1929 pour que le conseil municipal relance l'affaire.

Le maire rappelle « que l'association des mutilés et anciens combattants ayant pris l'initiative d'une souscription dont le montant et les intérêts s'élèvent environ à quinze mille francs ;

Que cette somme est notoirement insuffisante pour éléver un monument digne de l'héroïsme des enfants de Miramont de Guyenne morts pour la France ;

Qu'il est juste que la municipalité intervienne au nom de la commune votant une somme nécessaire, non pour avoir la prétention de faire de l'art mais tout simplement d'élever une stèle en granit sur le boulevard du couchant entre la route nationale et la rue de l'Eglise, en face de l'immeuble Marboutin. »

Sur la proposition du maire, Emile Lavigne, le conseil, regrettant le retard apporté à la réalisation de ce monument aux



Ancien monument aux morts situé boulevard A. Briand avant son déménagement.

morts vote un crédit de 10 000 F pour sa réalisation et verse cette somme à l'association des mutilés et anciens combattants.

L'année suivante, le conseil municipal renouvelle les membres de la commission mixte chargée de l'érection du monument qui voit enfin le jour en 1931. Il s'agit d'une stèle de granit, sobre et imposante, de dimensions respectables. Point de lyrisme dans l'imagerie ou la statuaire, une large palme sur la face avant ajoute en grandeur et simplicité. Cela s'ajuste peut être davantage à la sensibilité d'une époque déjà éloignée de plus de 10 ans de la guerre.

Le monument est placé boulevard du couchant (boulevard Aristide Briand). Ainsi qu'il en avait été décidé.

En mai 1932 le conseil votera une participation de 1 000 F pour la mise en place d'une grille clôturant l'édifice.

Sur les faces gauche et droite du monument figurent 75 noms de miramontais morts pour la France pendant la grande guerre.

Après la seconde guerre mondiale et la guerre d'Indochine deux plaques ont été rajoutées sous la palme (visibles sur la photo ci-contre, prise à l'occasion de l'hommage rendu par Mme De Lattre).

C'est en 1963 à l'occasion des travaux de transformation de l'église Sainte Marie que le conseil décida de transposer le monument aux morts à son endroit actuel.

Les plaques rajoutées furent remplacées par des inscriptions sur

les faces gauche et droite de la stèle, y joignant le souvenir des morts de la guerre 39-45, d'Indochine et d'Algérie, celui des victimes civiles, la mémoire des déportés et des familles disparus dans les camps d'extermination nazis.

On retiendra combien ce monument fut un élan de générosité de tous les cœurs et de toutes les bourses des miramontais et combien il est encore l'occasion de moment d'unité.



## SANTÉ ET SOCIAL

**ADMR** (SSIAD les 3 cantons)  
1485 rue des Serres  
Saint-Pardoux-Isaac  
05 53 93 68 50  
asso.stpardouxlevignac@fede47.admr.org

**Audrey MAURIN**  
Masseur-Kinésithérapeute  
Lac du Saut du Loup  
1276 avenue Joliot-Curie  
05 53 83 01 09

**AB Chaussures**  
771 Imp. Gaston Imbert  
05 53 20 80 96

**Ambulances HANTUTE**  
251 Route de Marmande  
05 53 89 14 38  
contact@hantute.fr

**Ambulances ROUX**  
Zone Artisanale  
de Bouilhaguet  
05 53 93 34 29

**Cabinet Infirmières**  
13 bd Georges-Clémenceau  
05 53 93 22 03

**Cabinet Masseur-Kinésithérapeute**  
637 Avenue Soussial  
05 53 93 24 47

**Croix Rouge**  
Square Victor Hugo  
05 53 20 06 73

**Centre Médico-Social**  
Permanences à  
Saint-Pardoux-Isaac  
05 53 64 65 45

**Centre Médico-Psychologique Infantile**  
160 avenue Soussial  
05 53 77 79 77

**Docteur Didier DUBROCA**  
Médecine générale  
19 rue Pascal  
05 53 93 20 46

**Docteur Voichita STANCIU**  
Ophtalmologue  
6 place de la République  
09 67 09 81 47

**Noémie BREUIL-GARRIC**  
Orthoptiste  
12 bd Jules Ferry  
05 53 94 14 86  
orthoptiste.nbreuil@gmail.com

**Laboratoire d'analyses médicales LBA**  
57 avenue d'Aquitaine  
05 53 20 67 67

**Pharmacie du Marché**  
31 place Martignac  
05 53 93 20 01

**Pharmacie de France**  
Place de l'Hotel de Ville  
05 53 93 20 02

**Cabinet vétérinaire**  
Marianne BULVESTRE  
394 Av. Marcel Cerdan  
Sur RDV : 05 53 89 62 09

**ESAT Le Mérignac**  
261 Rue Gaston Imbert  
05 53 93 34 53

**GEM - La Ruche d'Entraide**  
160 avenue de Soussial  
07 85 42 77 54

**UNA GUYENNE 47**  
Aide, soins et services  
aux domiciles  
255 avenue Joliot Curie  
05 53 76 06 30  
direction-unaguyenne47@orange.fr

**Secours Catholique**  
33 rue Philippeaux  
05 53 93 80 10  
equipe.miramont.247@secours-catholique.org

**Les Restos du Cœur**  
square Victor Hugo  
05 53 89 50 73  
ad47.miramont@restosducoeur.org

**Epicerie Sociale**  
66 boulevard Gambetta  
09 54 82 89 80  
essmiramont@free.fr

## MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

**Docteur Alain BIAMOU**  
Médecine générale  
Sur RDV : 05 53 79 36 60

**Docteur Michel LAPLANCHE**  
Médecine générale  
Sur RDV : 05 53 93 89 58

**Docteur Sébastien MURCIA**  
Chirurgien viscéral et digestif  
Sur rdv : 05 33 10 04 24

**Sandrine BOTTEON**  
**Caroline MAYRAND**  
Podologues  
Sur RDV : 05 53 79 98 45

**Jérémy LAFON**  
Diététicien nutritionniste  
Sur RDV : 07 83 96 71 21

**Luc LAGRANGE**  
Réflexologue plantaire  
Sur RDV : 06 85 29 65 14

**Docteur Jean-Marc HOLLARD**  
**Docteur Xavier COLEMAN**  
Chirurgiens-Dentistes  
05 53 93 21 22

**Centre Médico Psychologique**  
La Candélie  
05 53 77 85 10  
**Amandine BOUCHOT**  
Psychologue  
06 81 87 69 39

**Amélie BAYARD**  
Ostéopathe  
Sur RDV : 06 71 53 84 94

**Docteur Frédéric PAIN**  
Chirurgien orthopédiste et  
traumatologue des membres  
supérieurs  
05 53 79 30 03

**Kashala Menda LUKUSA**  
Infirmier  
06 29 69 39 05

## EMPLOI - INSERTION

**Association intermédiaire**  
5 place Martignac  
05 53 93 11 16  
aiplm@orange.fr

**Mission Locale**  
**Moyenne Garonne - ERIP**  
Entrée C - Hôtel de Ville  
RDV lundi, mardi, jeudi, ven-  
dredi, 9h-12h & 14h-17h30  
05 53 84 19 08

## TOURISME

**Bureau d'Information Touristique de l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun**

1 rue Pasteur  
05 53 93 38 94  
tourisme.miramont@paysdelauzun.com

## ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

**Centre de Loisirs**  
145 Avenue de Grammont  
05 53 93 23 08  
clsh1@free.fr

**Collège Didier Lamoulie**  
566 Avenue Soussial  
05 53 93 21 42  
ce.0470024w@ac-bordeaux.fr

**Maison de la Petite Enfance micro-crèche, LAEP, RPE**  
67 chemin Yves Dumichel  
05 53 64 34 07  
mpe@miramontdeguyenne.fr

## Ecole Denise Baratz

Rue du 8 mai 1945  
05 53 93 22 27  
ce.0470520k@ac-bordeaux.fr

**R.A.S.E.D**  
Rue du 8 mai 1945  
05 25 17 00 26

**Les Clés**  
20 Boulevard Jules Ferry  
05 53 20 19 20  
a.lescles@wanadoo.fr

**Maison Familiale Rurale**  
10 Boulevard Clémenceau  
05 53 93 21 49  
mfr.miramont@mfr.asso.fr

**SITE** (syndicat intercommunal  
des transports d'élèves)  
mardi/jeudi : 9h/12h-  
13h45/17h30 vendredi :  
9h/12h  
05 53 64 98 66

**Centre Médico-Psychologique Infanto Juvénile**  
160 avenue Soussial  
(accès par la rue Pascal)  
05 53 93 26 94

## CENTRE SOCIAL

**Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale**  
18 Boulevard Jules Ferry  
05 53 93 24 95  
mvci.amicale@free.fr

## DÉCHETTERIE

Z.I Favard  
85, impasse Elie-Teyssier  
05 53 64 12 26  
iris@ccpl47.fr

**Horaires d'hiver (du 16 septembre au 14 juin) :** Lundi  
13h30 à 17h30 / Mardi - Jeudi  
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 /  
Mercredi - Vendredi 8h30 à 12h00 / Samedi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

**Horaires d'été (du 15 juin au 15 septembre) :** Du Mardi au Samedi de 7h15 à 13h30

## SÉCURITÉ

**Sapeurs-Pompiers**  
Centre d'Incendie et de  
Secours  
78 impasse Elie Teyssier  
miramontcdc@sdis47.fr

**Gendarmerie**  
05 53 83 39 10  
05 53 83 39 12  
cob.miramont-de-guyenne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## FRANCE SERVICES

28 boulevard Jules Ferry  
05 53 79 67 97  
Ouverture :  
Lundi, mardi et jeudi : 9h-13h  
Mercredi et vendredi : 9h-12h  
Après-midis sur RDV

**Hôpital de Marmande**  
**05 53 20 30 40**

**Prévention radicalisation**  
**0 800 005 696**

**Hébergement** **115**

**Urgence sourds/maentendants** **114**

**Enfance maltraitée** **119**

**Violences conjugales** **3919**

**Centre antipoisons** **05 56 96 40 80**

**Centre Médico social** **05 53 64 65 45**

